



Paris, le 17 janvier 2024

## **Audace, action et efficacité pour améliorer l'accès aux soins : les kinésithérapeutes sont prêts !**

**Ce mardi 16 janvier 2024, à l'occasion d'une conférence de presse, le président de la République Emmanuel MACRON a affirmé la nécessité pour le gouvernement de mettre en place des solutions radicales dans un contexte où la désertification médicale s'aggrave.**

Le président de la République a demandé au nouveau gouvernement d'« envisager des solutions radicales pour mettre fin au scandale des déserts médicaux, en simplifiant les règles [...], pour permettre des coordinations plus simples en dégageant du temps aux médecins, **avec les professions paramédicales** ». Emmanuel MACRON a aussi indiqué la nécessité de « **déléguer des actes à des paramédicaux pour libérer du temps médical et prendre plus de patients.** »

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes se satisfait des annonces du président de la République en faveur d'une meilleure reconnaissance des paramédicaux et d'une plus forte mobilisation de leurs compétences pour pallier les difficultés auxquelles notre système de santé fait face aujourd'hui. L'Ordre rappelle l'urgence de la mise en œuvre rapide de ces annonces, la situation actuelle du système de santé l'exige.

**Pascale MATHIEU : « Le président de la République a promis de « l'audace, de l'action, de l'efficacité », pour une France « plus forte et plus juste ».**

**Si des mesures ont été proposées pour améliorer l'accès aux soins, elles sont insuffisantes. Il est désormais indispensable de transformer profondément notre système de santé et d'assumer des mesures fortes pour lutter contre la désertification sanitaire.**

**Plusieurs travaux ont été initiés de longue date par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes en ce sens, mais à ce stade, n'ont malheureusement pas été totalement retenus.**

**Les kinésithérapeutes ont des propositions fortes à faire à Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités. La mobilisation de tous les professionnels de santé sera indispensable pour améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens. »**